



# Compte rendu du COPIL Citoyen N°7 – 8 juillet 2022



#### 1. Introduction du Maire

M. le Maire informe le Copil Citoyen que leurs demandes concernant l'élargissement de la concertation aux habitants du quartier ont bien été prises en compte et que la Ville leur propose une méthodologie permettant de recueillir l'avis des habitants cet été sur les 2 scenarios restants (3bis et 0 bis).

Une présentation de l'ensemble des avis recueillis lors des temps d'exposition de l'été et de l'avis du Copil Citoyen sera réalisée en copil citoyen du 16 septembre puis auprès des instances municipales pour arbitrage.

M. le Maire rappelle que ce scenario devra ensuite faire l'objet de négociations et être accepté par l'ANRU et ses partenaires financiers (dont Action Logement au premier chef). Cette négociation du scenario avec les financeurs et des montants de subventions nécessaires à sa réalisation sera une étape importante où la municipalité et les habitants devront côte à côte défendre leur position, principalement le sujet de la reconstruction du logement social dans le quartier.

M. Desdouet se porte volontaire pour assister au Comité de Pilotage ANRU du 22 septembre. Un mail sera envoyé pour recueillir plus de volontaires.

Un membre du Copil citoyen interroge sur la capacité de reloger dans le neuf des habitants de la barre D et éventuellement des nouveaux bâtiments démolis en phase 2 (G et K si le scenario 3 est retenu). Il est précisé que pour les bâtiments de la phase 2, il est envisagé de reconstruire des logements sociaux neufs dans le quartier pour permettre le relogement des ménages souhaitant rester dans le quartier dans un logement social neuf.

Pour le bâtiment D, un point sur le plan de relogement pourra être réalisé par SSDH lors du prochain groupe de travail sur la charte de relogement. Le Maire rappelle que le projet de phase 1 est un héritage qui n'a pas prévu de construction de logements sociaux neufs dans le quartier en dehors de Vassou et Adrienne Bolland (lot 3-4 pour 15 logements).

#### 2. Présentation des scenarios aux habitants du quartier

Il n'y a pas de remarques nécessitant de modifications de la lettre d'information proposée sur table. Les membres du comité de pilotage ont la possibilité de faire parvenir leurs remarques pendant les 48h qui suivent la réunion, après quoi la lettre sera diffusée à l'ensemble des habitants au plus tôt.

Concernant les présentations sous forme d'exposition à 3 dates cet été, les membres du Copil Citoyen sont appelés à assister aux temps d'échanges pour garantir notamment la prise en compte de la parole des habitants (synthèse présentée lors du comité de septembre) :

- 22 juillet : présence de M. Fanton Danton et M. Delacroix
- 23 août : présence de M. Desdouet et Mme Catena
- 06 septembre : présence de Mme Korchid





# 3. Espaces publics de la phase 1 : état d'avancement et avis sur le choix des bancs et de l'aménagement du verger.

## **Concernant le choix des bancs :**

Pour les bancs avec dossier, les habitants privilégient les bancs en ferronnerie pour une plus grande cohérence avec les bancs réemployés et une meilleure résistance (par rapport au bois). En revanche les habitants souhaitent que les bancs avec dossier soient l'exception car ils renforcent les possibilités d'attroupement en soirée.

Concernant les bancs réemployés sans dossiers, sont privilégiés les bancs de petit format (une dalle) pour limiter les possibles regroupements en soirée.

Un nombre limité de bancs est privilégié : 5/6 sur la première partie de l'allée J. Baker devant l'école et un volume similaire sur la deuxième partie de l'allée J. Baker.

## Le positionnement privilégié est le suivant :

Bancs sans dossier à l'entrée du pôle éducatif et aux interstices entre les noues paysagères.

Bancs le plus éloigné possible des habitations des lots 3 et 4 sur le côté opposé de l'allée

Pas de bancs sur le parvis

Bancs avec dossier (2) un à chaque bout de cette partie d'allée côté verger et côté crèche.

# Concernant l'aménagement du verger :

Un scenario mixte est privilégié pour permettre l'usage de loisir pour les habitants tout en maintenant une version productive du verger.

Des clôtures semi-hautes sont souhaitées (environs 1,5m) pour dissuader les intrusions sans marquer une coupure esthétique trop forte avec l'espace public. Ce choix est également retenu pour les espaces potagers.

Il est demandé que soit intégrée une réflexion sur la récupération des eaux de pluie en vue de l'arrosage sur l'ensemble des parcelles en agriculture urbaine.

Il est demandé qu'un composteur de quartier soit installé. La municipalité confirme que cela est bien prévu dans l'aménagement du verger.

Il est précisé qu'une priorité serait à donner à l'association de jardinage du quartier pour les premières parcelles en agriculture urbaine avec un accompagnement de la Cité Maraichère.

#### 4. Prochaines échéances du projet

Les prochaines étapes du projet avec une annonce du scenario privilégié le 16 septembre en copil citoyen est annoncée.

Le copil citoyen se mobilise pour assister à la concertation élargie cet été et au copil ANRU de septembre.

Un mail récapitulatif des inscrits à ces instances sera réalisé permettant à de nouveaux volontaires de se proposer.

#### 5. Autres





Il est proposé que le choix du nom de rues soit l'objet de concertation large pour les prochaines voies publiques du quartier.

La statue du quartier Gagarine devra être repositionnée au cœur du quartier, sur la nouvelle place par exemple.

Sujet relevant de la GUSP : les gravillons situés dans les noues végétalisées du quartier sont à proscrire (jeu pour les enfants).